

<b>COMPTE RENDU DE RÉUNION – Lancement de l'étude portant sur l'élaboration d'un outil de gestion des prélèvements d'eau sur le bassin de l'Avre</b>	
Rédacteurs : E. GOMEZ - SIVA	Entité : SGR HNO
Date : 8/02/2011	Lieu : <b>Evreux – Archives départementale</b>
Participants : ONEMA SD27 (Laurent Desormeaux), FDAAPPMA27 (Jean-Paul Laroche), FFA (Günter Klein), Eau de Paris (Isabelle Méhault), Ville de Paris (Ronald Charvet), CG27 (Bernard Terrasson), AESN (Fanny Olivier), DRIEE (Philippe Verjus), DREAL (Véronique Feeny-Fereol), SIVA (Patrick Vallon, Leost Dominique), SAGE Iton (Christophe Thomas), SAGE Avre (Elena Puppini-Gueunet), BRGM (Eric Gomez, Guillaume Orsini, Pierre Ladeveze)	
Excusés : CG28, SDE61	
Diffusion : participants + absents	

## RÉSUMÉ ET CONCLUSIONS

### 1 – Contexte

- Lancement du projet d'étude sur le BV de l'AVRE (phases 1 & 2) – voir fichier joint.
- Il s'agit de fournir une première estimation de la pression quantitative sur le bassin à partir des éléments disponibles, et d'apporter des éléments d'orientation sur les travaux/données complémentaires à prévoir pour mettre en place l'outil de gestion

### 2 – Résumé des discussions

#### Contexte hydrogéologique

- Compte tenu du contexte hydrogéologique (présence de karst), la zone d'étude concerne l'ensemble du bassin souterrain de l'Avre, intégrant une partie des bassins de l'Iton et de la Blaise, ainsi qu'une partie du sec-Iton
- CG27 : il convient de considérer l'Iton comme étant perché sur tout son linéaire amont
- ONEMA : concernant les débits échangés entre l'Iton et l'Avre, le flux serait de l'ordre de 200 l/s en module
- DRIEE : des résultats de datations permettraient de préciser le fonctionnement hydrodynamique, en particulier au niveau des changements de faciès et des zones faillées
- DREAL : la thèse de D. Valdès peut apporter des compléments d'informations sur ce sujet
- Prendre en compte le drainage dans l'Orne (partie amont du bassin)
- SIVA : Mise à disposition des connaissances de terrain du technicien rivière, possibilité de visite si besoin, notamment pour identifier les sources en aval de Verneuil.

#### Données de prélèvements

- le SAGE dispose des données AEP et agricoles au pas de temps annuel, et au pas de temps mensuel pour Eau de Paris, depuis 1997.

- BRGM : proposition l'envoi d'un questionnaire à destination des mairies et des Chambres d'Agricultures sous couvert du SAGE afin de compléter le recensement des prélèvements.
- La DRIEE invite le SAGE à sensibiliser les collectivités et les chambres d'agriculture sur l'étude en cours et sur la nécessité de mettre à disposition les données de prélèvements (amélioration de la connaissance en vue d'une amélioration de la gestion de la ressource en eau).
- SAGE : proposition d'intégrer les 3 Chambres d'Agriculture au Comité de Pilotage
- AESN : concernant l'estimation de l'évolution des prélèvements à moyen terme, solliciter l'ARS qui suit notamment les projets d'abandon de forages, la création de nouveaux captages etc.

### **Volumes prélevables**

- Les volumes prélevables se définissent en fonction de différents critères : débit réservé dans le cours d'eau (à partir d'une fréquence de retour), respect d'une cote piézométrique (seuil caractéristique), respect d'un débit biologique...
- DRIEE : les frayères peuvent être utilisées comme critère biologique pour définir le débit biologique minimum d'un cours d'eau comme cela a été fait sur le bassin de l'Aronde, lors de l'inventaire des frayères par l'ONEMA.
- FFA : le débit biologique doit être défini en prenant en compte tous les besoins de l'espèce repère : la *truite fario* (reproduction, alimentation, caches)
- L'étude ne prévoit pas la définition du « débit biologique ». Ce débit pourra être défini ultérieurement en intégrant les hauteurs d'eau / vitesses (zones de frayères), températures, IBGN etc.
- SIVA : la définition du débit biologique ne pourra être faite qu'en 2012, en fonction du résultat des phases 1 et 2.

### **Prochaine réunion du Comité de Pilotage**

- Présentation de la synthèse des données (phase 1) : mai 2011
- Toutefois, durant le déroulement de la phase 1 de l'étude, les membres du comité de pilotage pourront être sollicités au cours de réunions thématiques, entretiens téléphoniques, échanges mails (recueil des données, avis d'expert...)

<b>Action</b>	<b>Responsable</b>	<b>Délai</b>	<b>Soldé</b>
Sensibiliser les acteurs de l'eau du bassin à la mise à disposition les données de prélèvements	SAGE		
Envoi des enquêtes aux collectivités et Chambres d'Agriculture via le SAGE	BRGM	février	
Prise de contact avec les acteurs de l'eau (thématiques)	BRGM	février-mai	